



## District de Maine et Loire de Football

# COMMISSION DEPARTEMENTALE VETERANS

### PROCES VERBAL N° 6 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	31/10/2023, au DISTRICT
Présidence :	DELPLACE Patrick
Présent(s) :	CHAIN Dominique, DELAUNAY Jean Loup, GRIMAUD Pierre Olivier
Excusé(s) :	GASTINEAU Jack
Invité(s):	

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.**

#### **Préambule :**

*M. DELPLACE Patrick, membre du club de BOUCHEMAINE ES, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. CHAIN Dominique, membre du club de ST MELAINE/AUBANCE, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

*M. GRIMAUD Pierre Olivier, membre du club de JUIGNE FC LOUET, ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.*

## **1. Homologation Procès-Verbal n°4**

Le procès-verbal N° 5 de la réunion du 11 Octobre 2023 est approuvé.

## **2. Vérification des feuilles de matches**

Les feuilles de matches des journées 4 et 5 des championnats à 11, des matches des journées 3 et 4 du championnat à 7 sont vérifiées :

- 2 cartons jaunes et 1 rouge en J4
- 1 match remis en D1 en J5
- 2 cartons jaunes en J5

Les feuilles de matches des trois tours de coupe de l'Anjou sont vérifiées :

- 2 arbitrages non faits au tour n°1
- 1 forfait au tour n°1
- 4 cartons jaunes au tour n°2 et 2 cartons jaunes au tour n°3

### 3. Tirage du 1<sup>er</sup> tour de la coupe de l'Amitié

41 équipes sont engagées en coupe de l'Amitié.

Parmi celles-ci, trois sont qualifiées en 1/4 de finale de la coupe de l'Anjou et ne possèdent pas de deuxième équipe, elles ne peuvent donc pas participer à la coupe de l'Amitié.

38 équipes restent engagées en coupe de l'Amitié, soit un tour préliminaire avec 6 matches le dimanche 26 novembre.

Le tirage au sort des rencontres est effectué et les arbitrages sont désignés.

### 4. Courriers divers

Le club de FC Longuenée en Anjou engage une équipe à 11 en 4<sup>ème</sup> division pour la 2<sup>ème</sup> phase à la place de son équipe à 7 (pas de forfait en foot à 7).

Le club de Thouarcé FC Layon engage une équipe à 11 en 4<sup>ème</sup> division pour la 2<sup>ème</sup> phase.

Nous aurons 9 clubs par groupe, modifications du nombre de montée (le meilleur 5<sup>ème</sup> montera) et du calendrier général pour ajouter 2 journées en 4<sup>ème</sup> division.

### 5. Questions Diverses.

Pas de questions diverses.

*Prochaine réunion : mardi 21 novembre 2023 à 9h30, puis le mardi 19 décembre à 18h00.*

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire</b>
M. DELPLACE Patrick	M. GRIMAUD Pierre-Olivier